



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 72833

Texte de la question

M. Yves Coussain attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des enseignants documentalistes et sur la formation des élèves à l'information documentation dans les collèges et lycées du Cantal. En effet, dans la région Auvergne, douze établissements n'ont toujours pas de documentalistes nommés à titre définitif. Cette situation semble provenir essentiellement de l'insuffisance des recrutements au CAPES de documentation, ne permettant plus de couvrir les départs à la retraite ou les remplacements. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Yves Coussain](#)

Circonscription : Cantal (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72833

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 février 2002, page 652